

3823  
3110

**République du Sénégal**

=====O=====

**Ministère de la Famille, du Développement  
Social et de la Solidarité Nationale**

=====O=====

**Cellule de Suivi des Projets et Programmes  
de Lutte contre la Pauvreté**

**Rapport d'avancement des activités prévues  
dans le cadre de la convention N°04B/2002  
AFDS/CSO-MFDSSN**

**Décembre 2004**

## **I. Etat d'exécution POBA 2004**

La **Convention N° 04B/2002** a été signée le **12 Mai 2002** pour un montant de **218 Millions F CFA**.

Les activités prévues au titre de cette Convention s'articulaient autour de **Huit (08) objectifs stratégiques**

### **Objectif spécifique n° 1 : Doter la Cellule de moyens humains et matériels**

#### **Activités réalisées :**

Les activités prévues ont été entièrement réalisées. Il s'agit notamment :

- **de la finalisation en Août 2004 des procédures de recrutement de l'Expert statisticien-économiste** chargé de la mise en œuvre du système de suivi et de la coordination des Projets et programmes de lutte contre la pauvreté et la gestion du système d'information, deux initiatives importantes dont le financement est assuré respectivement **par le Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (qui n'a démarré qu'en Avril 2004) et l'AFDS**.
- **de la recherche et l'aménagement de locaux fonctionnels** : après plus d'un an de recherche et de contact avec la Direction du Patrimoine Bâti de l'Etat, des locaux situés au centre ville précisément à la Rue Aristide Le Dantec X Rue Pierre Million ont été mis en Octobre 2004 à la disposition de la Cellule de Suivi Opérationnel.
- Ainsi tous les aménagements prévus sur le plan de génie civil et du système de réseautage interne ont été effectués à l'issue d'une procédure de sélection.
- **La réception des travaux et la mise en place des équipements et matériels de bureaux acquis en 2003 seront finalisés avant la fin du mois de Décembre 2004**. Ce qui devrait permettre à la Cellule de Suivi d'être opérationnel et de pouvoir ainsi assurer son leadership institutionnel, conformément à ses missions.
- Le retard apporté dans la mise en place des conditions préalables pour un démarrage effectif des activités opérationnelles a beaucoup influé sur les performances de la Cellule.

**Objectif spécifique n° 2 : Mettre en place un système fonctionnel de coordination et de suivi opérationnel des Projets de Lutte contre la pauvreté**

**Activités réalisées**

Cet objectif, bien que prévu dans le plan d'opération de la Cellule de Suivi Opérationnel indiqué dans la Convention 04B/2002 du 12 Mai 2002, devrait être entièrement financé par le PAREP qui n'a été mis en place qu'au mois d'avril 2004.

De plus il devrait être articulé au Système d'information sur la Pauvreté dont les procédures de montage ont connu un grand retard.

Toutefois la cellule de Suivi Opérationnel, avait élaboré et soumis pour approbation à l'AFDS (Octobre 2003) et au PAREP (Mai 2004) les Termes de Référence relatifs à la conception du Système de Suivi et de Coordination des Projets de Lutte contre la Pauvreté.

**Objectif spécifique n° 3 : Elaborer et tenir à jour une cartographie de la pauvreté au Sénégal :**

**Activités réalisées**

On note un retard important dans la réalisation des activités prévues à cet effet. Le retard s'explique par le faible niveau d'exécution des réalisations physiques des Projets de Lutte contre la Pauvreté du Ministère en 2003 lié à la complexité du déroulement du processus d'identification et d'évaluation participative et des activités de renforcement des capacités préalables à tout investissement sur le terrain.

L'année 2004 a été pour l'essentiel marquée par **l'émergence dans toutes les zones d'intervention des Programmes de Lutte contre la Pauvreté d'activités d'impact avec des taux d'exécution physique et financière relativement élevés.**

Malgré l'élaboration en 2004 des Termes de référence relatifs à l'atteinte de cet objectif, la Cellule de Suivi Opérationnel avait privilégié la rédaction d'un Rapport bilan des activités des Projets de Lutte contre la Pauvreté en 2004 et de reporter la réalisation de la cartographie en 2005.

De plus le financement de cette activité, bien que figurant dans le Plan d'opération annexé à la Convention 04B/2002 devait être entièrement assuré par le PAREP mis en place en Avril 2004.

Toutes les dispositions techniques nécessaires à l'élaboration de la cartographie (outils de collecte, tableaux des villages ciblés et nature des investissements prévus) sont prises en rapport avec les Projets de lutte contre la pauvreté pour l'atteinte de cet objectif en 2005.

## **Objectif spécifique n° 4 : Promouvoir l'harmonisation des stratégies d'intervention en matière de lutte contre la pauvreté**

### **Activités réalisées**

Après avoir mis en place les outils nécessaires à la construction d'une vision partagée du secteur, apte à permettre une bonne cohérence des stratégies d'intervention des différentes structures internes à travers notamment l'existence d'un document d'orientation stratégique, d'un dispositif institutionnel d'organisation au niveau national et déconcentré, la Cellule a tenu deux (02) ateliers d'une importance capitale à savoir :

- **L'atelier sur le cadre de coordination et de suivi des ONG au Sénégal (en Mai 2004).** Cet atelier a permis la mise en place des modalités d'intervention des ONG à travers notamment l'adoption de manière consensuelle d'un projet de loi d'orientation et d'un Projet de décret d'application, outils qui devraient permettre au Ministère de tutelle à travers la Direction du Développement Communautaire et les Programmes de lutte contre la Pauvreté une meilleure harmonisation et une transparence de leurs stratégies d'implication des ONG dans la mise en œuvre de leurs activités sur le terrain.
- **L'atelier sur l'évaluation des programmes de formation de l'Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés (ENTSS) en septembre 2004.** L'objectif visé était d'adapter les modules de formation du personnel d'encadrement des populations à la base aux impératifs de l'environnement institutionnel et des nouvelles exigences d'auto développement de ces derniers tout en assurant la prise en compte de manière harmonisée de certaines stratégies émergentes. Micro-finance, gestion des Ressources Naturelles, VIH-SIDA, Genre, Procédures de passation des Marchés etc.
- Dans la même ligne de préoccupations la Cellule de Suivi Opérationnel a eu à réaliser : **Une Etude de capitalisation d'une expérience de lutte contre la pauvreté** dans le département de Bambey acquise par l'ex-PELCP intégrant la Promotion des Moyens d'Existence Durable, la Gestion des Territoires villageois et la Gestion des Ressources Naturelles en vue de sa modélisation et de sa répliquabilité dans d'autres zones.
- **Supervision de l'étude d'évaluation réalisée par la Cellule AT/CEPEC sur les stratégies d'intervention du PLCP/BAD** en matière d'accès à la Micro-finance et aux Activités Génératrices de Revenus à travers les SDF, en exécution des recommandations des Missions de supervision de l'IDA et de la BAD. Le rapport a été discuté et validé au cours d'un atelier et transmis aux différents partenaires.

- **Participation à la Conférence Internationale de la Banque Mondiale sur les Politiques et Stratégies de Protection Sociale à Helsinki (Finlande) du 07 au 10 juin 2004.** La Cellule de Suivi Opérationnel était chargée en effet de piloter dans le cadre du Crédit de Soutien de la Banque Mondiale sur les Groupes Vulnérables, le sous-groupe sur la décentralisation des ressources.

**Objectif Spécifique n° 5 : Participation et/ou assurer des missions de coordination et de suivi des PLCP**

**Activités réalisées**

- **Rapport-bilan des Programmes de Lutte contre la Pauvreté 2003-2004 : Rapport provisoire déposé et suivi pour observation aux programmes en vue d'un atelier d'information et de partage et diffusion auprès des partenaires au développement.**
- **Missions conjointes de suivi de l'état d'avancement des activités du PLCP/BAD avec les différents institutionnels, les députés à l'Assemblée Nationale et les acteurs à la base (9 au 28 Août 2005).** Ces missions ont permis d'apprécier le niveau de réalisation satisfaisant des réalisations du PLCP/BAD (71%) et l'adhésion des populations.
- **Participation conjointe avec le PAREP et le PLCP-BAD à l'atelier de lancement des activités de l'AFDS à Ziguinchor (Juin 2004).** Cette rencontre a permis de dégager une Plate-forme sur les Domaines d'intervention spécifiques et les points de convergence possible des différents intervenants.
- **Supervision des travaux du Comité de sélection du Fonds Micro-Projets de la Mission de Coopération Luxembourgeoise** dont la présidence est assurée par la Cellule de Suivi Opérationnel / Treize projets ont été retenus dont chacun avec un financement de cinq (05) Millions F CFA.
- **Supervision des travaux du Comité de sélection du Réseau Afrique 2000/FEM** qui ont permis de financer une centaine de micro-projets dans le domaine de l'environnement et de la lutte contre la pauvreté notamment dans le cadre d'un partenariat avec le programme Intégré des Eco-Systèmes au Sénégal...
- **Préparation et supervision de l'atelier sur la Culture Organisationnelle, le Développement Institutionnel et la Planification Stratégique du PAREP** qui a permis de partager et d'assurer la recherche des synergies et la coordination des différents partenaires notamment le PLCP/BAD et l'AFDS conformément au cadre logique du PAREP.

- **Participation à l'atelier sur la mise en œuvre des Projets et Programmes sous exécution nationale financés par le PNUD (23-25 Juin 2004)**
- **Participation à la revue conjointe des Projets et Programmes financés par la Banque Mondiale (1<sup>er</sup> - 02 Juin 2004).**
- Tenue d'une réunion sur la mise en œuvre des recommandations de la Mission de supervision de la BAD du 16 au 30 mars 2004 relatives à l'évaluation d'étape du PLCP/BAD et aux activités de coordination entre ce dernier et l'AFDS principalement à Kolda.
- Une réunion d'information et de coordination sur la matrice de comptabilité sociale avec la Cellule de Suivi du DSRP et la DRS en Août 2004. L'objectif visé par la Cellule de Suivi Opérationnel était d'assurer avec tous les partenaires impliqués le suivi des engagements contractuels et de favoriser la coordination de la mise en œuvre des financements attendus du PAREP et de l'AFDS en évitant ainsi toute duplication.
- Une réunion d'information et de coordination sur l'observatoire des conditions de vie des Ménages avec la DPS, le PAREP et l'AFDS. L'objectif visé est d'assurer le suivi et la coordination des engagements contractuels et les mode de financements des activités ciblées par les deux (02) programmes.

**Objectif spécifique n° 6 : Mettre en œuvre une stratégie de communication sociale intégrée des différents Projets de lutte contre la Pauvreté**

**Activités réalisées**

La mise en œuvre des activités relatives à l'atteinte de cet objectif était liée aux financements du PAREP qui tardait à démarrer.

Les termes de référence sur la stratégie et le Plan d'Action ont été élaborés et soumis au PAREP depuis septembre 2004.

Toutefois d'autres activités ont été réalisées parallèlement avec le PLCP-BAD, l'AFDS et les structures internes du Ministère à travers les campagnes d'information, de sensibilisation, de lancement d'activités de terrain, de remise de financements et d'évènements spéciaux (journées de la pauvreté etc...)

**Objectif spécifique n° 7 : Elaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des Capacités des agents impliqués dans le suivi des Projets de Lutte contre la pauvreté**

**Activités réalisées**

- Financement d'un programme de formation sur les passations de Marché au Maroc (septembre 2004) de **Monsieur Baba SOW, analyste financier de la Cellule de suivi Opérationnel, organisé par SETYM International.**
- Financement d'un programme de formation en **Techniques Administratives et Gestion Electronique de Documents et de Données** organisé par l'ISADE au profit de 4 agents de la Cellule de Suivi. Cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en place du système d'information et d'un centre de Ressources documentaires informatisées prévus au niveau de la Cellule de Suivi Opérationnel.

**Objectif n° 8 : Capitaliser les expériences externes en matière de lutte contre la pauvreté**

**Activités réalisées**

- Participation à des rencontres internationales et **voyages d'études au Maroc, en Espagne sur les stratégies de lutte contre la pauvreté de Mesdames Aïda MBODJ, Ministre de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale, Khardiata Lô NDIAYE, Directrice Général de l'AFDS et de Monsieur Ousmane KA, Coordonnateur de la Cellule de Suivi Opérationnel des Projets de Lutte contre la Pauvreté.**
- Ces rencontres ont permis de renforcer les capacités de pilotage stratégique et/ou opérationnelles de ces derniers et de nouer des contacts fructueux avec d'autres partenaires au développement. A cet effet, **une Mission de COGEF-FACEM et ATOUT SUD conduite par Madame Jocelyne BERDU a séjourné au Sénégal du 21 au 28 Octobre 2004** en vue de définir avec la Cellule de Suivi Opérationnel les conditions de formulation d'un nouveau Programme d'Appui aux Groupes Vulnérables avec une forte implication des Emigrés et l'assistance technique de l'O.I.M.
- Participation de Madame Awa DIANOR, spécialiste en Genre de la **Cellule de Suivi Opérationnel au séminaire d'échanges d'expérience de Kampala (du 25 au 27 septembre 2004)** sur la Femme et les questions de développement dans les Etats africains sub-sahariens. Cette rencontre a permis de partager l'expérience sénégalaise en matière de lutte contre la pauvreté notamment le DFSRP et le NEPAD

## **Conclusion et Recommandations**

En dépit de la mise en place tardive du budget de la Cellule de Suivi Opérationnel dû à une instabilité institutionnelle de l'absence de locaux fonctionnels dans les délais requis et de la modestie de ses moyens humains, matériels et financiers, la Cellule de Suivi Opérationnel n'a pas mener toutes les activités programmées en 2004.

De plus son mode opératoire basé sur des procédures de financement gérées directement par des programmes qu'elle est appelée à coordonner n'est pas de nature à leur permettre d'assurer réellement son leadership technique et stratégique conformément à ses missions, malgré qu'elle ait initié certaines activités phares et affirmer son rôle d'interface des différents partenaires au développement.

Le recrutement d'un expert statisticien économiste chargé du système d'information et du système de suivi opérationnel ainsi que la disponibilité des locaux fonctionnels , un début de solution au renforcement des capacités de la Cellule. Toutefois d'autres efforts devraient être faits pour doter la Cellule de Suivi Opérationnel des profits de compétence appropriée susceptibles de l'accompagner dans la mise en œuvre de son plan d'opération et assurer une meilleure pérennisation de ses moyens d'intervention préalables à la durabilité des activités des projets de lutte contre la pauvreté du Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale.